

lle, la bénédic-
ent de mariage
hapelain catho-
atus castrencis
r Hoffman est
rlesbourg.

bec.—Notaire.—

ix Têtu et de
5 janvier 1769
inaire de Qué-
ite le droit, ou-
tiqua jusqu'en

Palais, alors
est aujourd'hui
, édifice qu'il
meurer ensuite
à croire que
ster à Québec.
n relation avec
ait du génie
s l'argent qu'il

avait gagné. Il fit un très grand nombre d'actes pour les familles de Lanaudière et de Gaspé et il était le notaire attitré de Sir John Caldwell, Baronet et Seigneur de la côte de Lauzon. Ce fut lui qui rédigea l'acte de démission de Mgr Hubert. Son greffe est l'un des plus remarquables au point de vue de la calligraphie, et on trouve dans les archives de l'archevêché des écrits de lui qui sont de véritables chefs-d'œuvre en ce genre.

M. Têtu était un bel homme rare. Taille de géant, beau teint, expression de figure d'une grande douceur, il était l'ornement des salons, de même qu'il paraissait fort bien à la tête d'un bataillon. Capitaine, en 1804, du premier bataillon de la ville de Québec, en 1813 il était lieutenant-colonel du 2ème bataillon, et il conserva son grade jusqu'après 1825. Je ne sais ce qu'est devenu son uniforme, et son épée dont il ne se servit probablement jamais; de magnifiques épaulettes seules sont restées comme souvenirs de sa carrière militaire et sont conservées dans ma famille. Le colonel Têtu, quoique très pacifique de sa nature, n'entendait pas badinage quand on s'attaquait à ses soldats. Le fait suivant raconté par le docteur Philippe Wells en est une preuve éloquente. M. Wells, son père, était un jour à travailler à la basse-ville, quand il fut enlevé avec quelques autres par les marins de la marine royale, dans un *impressing* (1) pour le recrutement forcé des matelots. Madame Wells, appre-

(1) Ce moyen étrange et sommaire de se procurer des matelots était alors très fréquemment mis en usage dans tous les ports de mer de l'Angleterre et de ses colonies.